Laisserez-vous 70 profs participer au stage interdit aux Blancs organisé par Sud Education ?

écrit par Christine Tasin | 19 novembre 2017

Alors là, amis résistants, vous ne pouvez pas laisser passer, laisser faire.
Le stage en question est complet. 70 professeurs inscrits…
Après les camps décoloniaux interdits aux Blancs…

Après la formation des futurs profs par Marwan Muhammad et les Indigènes de la République dans l'Académie de Créteil…

Ce sont carrément 70 enseignants qui se sont inscrits au stage proposé par le syndicat d'extrême-gauche Sud Education 93. Stage au cours duquel 2 ateliers seront interdits aux Blancs. Et peut-être même aux hommes puisque il y est question de « race, de genre et de classe » ? On croyait qu'il n'y avait plus de race, que c'était raciste même d'utiliser ce mot, mais il semble que l'interdiction ne touche que les Blancs.

Programmes d'Histoire servant le roman national, sur-orientation dans les filières professionnelles des élèves desdendant-e-s des immigrations en particulier postcoloniales, islamophobie et instrumentalisation de la laïcité, politiques migratoires durcies qui concernent de nombreux élèves et leurs familles, violences policières qui touchent les élèves à l'extérieur et dans l'école… L'analyse du racisme d'État dans la société et en particulier dans l'Éducation nationale s'impose.
Comment déconstruire chez et avec les enseignant-e-s les discriminations raciales ?

Comment travailler avec les élèves pour leur donner des outils de lutte en vue d'une transformation sociale ?

Programme

Lundi 18 décembre

9h : Accueil des stagiaires

9h30 : Plénière – Qu'est-ce qu'un-e élève racisé-e ? Où en est-on de l'antiracisme à l'école ?

Ancrage sociologique et contextualisation

Avec Nacira Guenif et Marwan Mohammed,sociologues

11h : Pause

11h15 : Ateliers – Première session

12h45 : Déjeuner partagé

14h : Plénière – La question de l'islamophobie dans l'Éducation nationale, enjeux et débats

Avec Marwan Muhammad, ancien porte-parole du CCIF et un-e membre du cercle des enseignant-e-s laïques

15h30 : Pause

15h45 : Ateliers – Deuxième session

Mardi 19 décembre

9h : Accueil des stagiaires

9h15 : Plénière – Les inégalités ethno-raciales à l'école Avec Lila Belkacem, sociologue et formatrice à l'ESPE de Bonneuil

11h : Pause

11h15 : Ateliers – Troisième session

12h45 : Déjeuner partagé

14h : Ateliers – Quatrième session

15h30 : Pause

15h45 : Table ronde – Récits de lutte Avec Malika Chemmah de RESF (Réseau Éducation Sans Frontières) et Fatima Ouassak du Front des Mères (***NDLR de RR : voir http://resistancerepublicaine.com/2017/04/13/dissolution-de-luoif-qui-invite-fatima-ouassak-celle-qui-denonce-le-role-des-blancs-a-lecole/***

Les ateliers du lundi

Matin

- Pratiques de classes : outils pour déconstruire les préjugés de race, de genre et de classe Atelier en non-mixité
- Le racisme et les privilèges dans la société et dans l'Éducation nationale

Après-midi

- S’interroger sur le croisement des oppressions avec le théâtre-forum
- « Désorientation » des élèves racisé-e-s
- Comment enseigner une histoire décoloniale ?

Les ateliers du Mardi

Matin

- Pédagogies critiques anti-racistes et décoloniales
- Atelier pratique de conscientisation – bell hooks

Après-midi

- Atelier récit d’expérience : quelle vie professionnelle pour les enseignant-e-s racisé-e-s ?

Atelier en non-mixité

- Enseignant-e-s blanc-he-s : interroger nos représentations et nos postures dominantes

http://www.sudeducation93.org/Stage-syndical-Au-croisement-des.html

On appréciera entre autres la manière cavalière de traiter les programmes d’histoire : refus du roman national, avec intervention de militants politiques du CCIF, du PIR et de RSF…

On appréciera que soit affirmé d’emblée un « racisme d’Etat » au sein de l’Education nationale notamment. Il est évident que la propagande vise à convaincre les professeurs qui seront présents que la France hait les Racisés et que ces derniers, professeurs ou élèves, doivent contre-attaquer. C’est ainsi sans doute que les agressions des enseignants blancs, la bordélisation des enseignants, le refus du programme en cours dans les Territoires perdus de la République vont s’améliorer.

Mais passons… à la contre-attaque :

Il s’agit d’un stage syndical soumis à autorisation d’absence

du chef d'établissement puisqu'il se déroulera les 18 et 19 décembre, les stagiaires inscrits ont donc rédigé leur demande et doivent l'avoir transmise à leurs chefs d'établissement :

Comment s'inscrire ?

En adressant une demande écrite à votre hiérarchie avant le 18 novembre 2017.
Cette demande est à adresser au DASEN dans le primaire, à la rectrice dans le secondaire , au-à la président.e d'université dans le supérieur, au-à la président.e de la collectivité pour les agent.e.s territoriaux.

Modèle de demande

A……, le……..
M./Mme. le /la DASEN
s/c de l'IEN
Mme. la Rectrice ou M. le Président du Conseil Général Régional
s/c du chef d'établissement

Mme/M……. (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984,, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 18 et 19 décembre 2017 à Saint-Denis, sous l'égide du CEFI Solidaires, 144, bd de la Villette, 75019 Paris.

ATTENTION : la salle ne pouvant accueillir plus de 70 personnes, il est impératif de prévenir le syndicat de votre participation en vous inscrivant sur ce lien : http://www.sudeducation93.org/Stages-formulaire-d-inscription.html

Se former, un droit !

- Chaque fonctionnaire ou agent-e non-titulaire syndiqué-e ou non peut bénéficier de 12 jours de formation par an sans aucun retrait de salaire.
- La demande écrite doit être envoyée au moins un mois avant le stage.
- L'administration peut demander une attestation à l'issue du stage, mais elle ne peut exiger ni convocation, ni information sur l'objet du stage.

En cas de refus, contactez le syndicat !

Il nous appartient de mener une campagne active contre ce stage, sur les réseaux sociaux bien sûr, mais à destination de tous les medias , officiels et ceux de la patriosphère. Il nous appartient de harceler le standard du Ministère de l'Education nationale et celui des établissements scolaires (collèges et lycées) du 93.

Ecrire au Ministre http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#ministre

Adresse postale : 110 rue de Grenelle, 75007 Paris

Tél : 01 55 55 10 10

Ecrire au Rectorat de la région IDF :

Rectorat Paris 75000
12 boulevard d'indochine
75020 Paris

01 44 62 40 40
Email
ce.contact@ac-paris.fr
Ecrire et/ou téléphoner à tous les chefs d'établissements de Seine Saint-Denis

Voici la liste des ville des Seine-Saint-Denis

https://demarchesadministratives.fr/rectorat/seine-saint-denis-93

Il faut chercher pages jaunes, Internet) tous les établissements, leur téléphone, leur courriel…

Merci tous ceux de nos lecteurs qui ont un peu de temps de nous envoyer (contact@resistancerépublicaine.eu) toutes les références d'établissements qu'ils auront pu trouver ; nous complèterons ici la liste au fur et à mesure que nous la recevrons.

Il faut également alerter tous les politiques susceptibles de réagir et de porter le débat sur la place publique(utilisez leurs comptes twitter, leurs courriels, ceux des fédérations…).C'est le travail prioritaire de chaque Résistant pour les prochains jours. N'oubliez pas Marine Le Pen, Florian Philippot, Nicolas Dupont-Aignan, Nadine Morano… et nos députés, afin qu'ils posent une question écrite au Ministre :

Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, Louis Aliot, Bruno Bilde, Gilbert Collard, Sébastien Chenu, Ludovic Pajot, Emmanuelle Ménard, José Evrard, Marie-France Lorho (la remplaçante de Jacques Bompard).. et même, pourquoi pas, Jean Lassalle !

http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/alphabetique

Surtout ne négligez pas les comptes twitters !

Je publierai dans les heures à venir ma lettre au Ministre de l'Education nationale, lettre dont pourront s'inspirer ceux qui le souhaitent.